

Parcours Administrateurs - Co-Gérant·e·s/Gérant·e·s : Pass 2



Pour la Scop

Un parcours de formation étalé sur 3 mois

6 jours de formation

+

2 journées de co-développement

Des salarié·e·s qui font le lien avec les Scop et Scic adhérentes du mouvement

J1 Gouvernance

J2 Intelligence collective

1 journée co-développement

J3 Projet coopératif

J4 Stratégie

1 journée co-développement

J5-6 Gestion – Finance



Pour le-la stagiaire

Des compétences qui se renforcent

- Savoir présenter le modèle de gouvernance
- Assumer les décisions prises collectivement...
- Distinguer les décisions opérationnelles et stratégiques
- Faire vivre le processus de décision
- Enoncer la problématique de son entreprise
- Savoir réaliser un diagnostic de son entreprise

Des séances de **co-développement** vous sont proposées entre les formations du BADGE pour renforcer **votre posture et pratique professionnelle** et ainsi valoriser les compétences acquises en formation.

Le co-développement est une technique d'animation qui favorise l'intelligence collective.

Pass 2 - Un pilotage renforcé

Objectifs de la formation

- Acquérir une vision stratégique de l'entreprise et savoir la partager
- Maîtriser le socle du projet et de la vie coopérative et savoir la partager
- Enjeu : un pilotage renforcé à travers le partage effectif des responsabilités pour pérenniser et développer la coopérative

Publics

Mandataires sociaux et associé-e-s de Scop et Scic qui participent ou souhaitent participer aux orientations et au pilotage de leur coopérative Administrateurs SA, gérant-e-s, PDG, DG, associé-e-s en co-pilotage (comité de direction, management intermédiaire), associé-e-s ayant suivi le PASS234

Durée – coût :

6 jours : 3 fois 2 jrs en présentiel

4 modules :

- Gouvernance
- Intelligence collective
- Stratégie-projet d'entreprise
- Gestion/finance

1 200 € HT/personne

Animateurs

Formateurs équipe Gescop

Programme

- Etre en capacité de maîtriser son rôle et son statut de sociétaire (gouvernance, projet d'entreprise, stratégie)
- Etre en capacité de gérer et développer la coopérative (gestion, finances+ leviers de croissance)
- Etre en capacité de faire vivre l'esprit et la dynamique

Animation pédagogique

Logique de parcours permettant de fixer des objectifs de progrès et d'évaluer en fin de formation les compétences acquises
Approche par la pratique, l'expérimentation et la diversité des animations pédagogiques : point focus, échanges de pratiques, jeux de rôle, exercices en sous-groupe, quizz...



Pays de la Loire : 23-24 septembre / 7-8 novembre / 09-10 décembre

Normandie : 07-08 février / 25-26 mars / 20-21 mai

Bretagne : 26-27 septembre / 7-8 novembre / 12-13 décembre

Module Gouvernance - Intelligence collective

GOVERNANCE

Qui décide de quoi en Scop ?

- La gouvernance
- Gouvernance et prise de décision dans la Scop
- La gouvernance et les instances de décisions
- Les conditions de fonctionnement de la gouvernance
- Mon rôle dans la gouvernance

A l'issue de la session, le participant devra savoir :

- Définir la gouvernance, ses spécificités en Scop, le lien au projet coopératif, les principes coopératifs
- Identifier le niveau et le périmètre des mandats et les mettre en relation avec les décisions réelles
- Cartographier la gouvernance de sa structure et analyser son fonctionnement
- Analyser le rôle et le positionnement des instances de gouvernance les unes par rapport aux autres et les bonnes conditions de fonctionnement
- Identifier sa responsabilité, son niveau d'engagement suivant son mandat

Animateur

Gaetan Cerveau - Formateur Gescop



7 février 2019

INTELLIGENCE COLLECTIVE

Mieux travailler et décider ensemble

Intelligence collective : de quoi parle-t-on ?

- Pourquoi faire du participatif ?
- Quand faire du participatif ?
- Comment faire du participatif ?

A l'issue de la session, le participant devra savoir :

- Les déterminants d'un processus de décision collective en intelligence collective
- Les conditions de réussite d'une démarche participative
- Les étapes clefs d'une prise de décision collective



Animateur

Anne Kermarrec – Formatrice Gescop



8 février 2019

Co-développement

Journée 1

En option – fiche programme en annexe

Module projet d'entreprise - Stratégie

PROJET COOPERATIF

Qui sommes nous ?

- Définir un projet d'entreprise ?
- Quel lien avec la stratégie ?
- Pourquoi le réinterroger ?
- Comment le mener ?



A l'issue de la session, le participant devra savoir :

- Expliquer ce qu'est un projet d'entreprise
- Décrire le lien et la différence entre projet d'entreprise et stratégie d'entreprise
- Expliquer la place du projet coopératif dans le projet de son entreprise
- Comprendre pourquoi le projet d'entreprise doit être fréquemment réinterrogé
- Connaître les conditions de réussite d'un projet d'entreprise

Animateur

Anne Kermarrec, formatrice Gescop



25 mars 2019

STRATEGIE

Pérenniser et développer ?

- Définir la stratégie
- Pourquoi et comment mener une réflexion stratégique ?
- Définir ses Domaines d'Activités Stratégiques
- Connaître son avantage concurrentiel (modèle SWOT)
- Identifier des actions stratégiques à mener
- Les stratégies génériques
- Contrôler les résultats de la stratégie

A l'issue de la session, le participant devra savoir :

- Appréhender les notions d'offre, d'avantage concurrentiel, de valeur réelle
- Connaître les étapes clefs d'une démarche stratégique
- Être sensibilisé à la problématique stratégique de son entreprise et s'en sentir acteur

Animateurs

Martin Delatte, formateur Gescop



26 mars 2019

Co-développement

Journée 2

Module Gestion - Finance

GESTION FINANCE

Diagnostiquer mon exploitation & mes besoins de financement

Analyse de l'exploitation

- Nos volumes de vente sont-ils suffisants?
- Notre organisation est-elle performante ?
- Vendons nous à perte ?

Le financement

- Comment ma Scop est-elle financée?
- Où et comment financer ma Scop?

A l'issue de la session, le participant devra savoir :

- Calculer son seuil de rentabilité
- Identifier sa structure de coûts
- Analyser son prix de vente
- Identifier ses besoins de financement
- Identifier les sources de financement
- Connaître les règles à respecter en matière de financement



Animateur

Arnaud Sanson, formateur Gescop



20 et 21 mai 2019